## **CONSTRUIRE DEMAIN ENSEMBLE**

Notre entrée en fonction a été très particulière. Repoussée au 27 mai 2020 pour cause de confinement, bien que légitimes depuis le 15 mars 2020, l'ancienne municipalité a refusé de nous intégrer dans la vie municipale durant ces 2 mois. Nous avons donc pris nos fonctions sans passage de relais, sans transmission des dossiers en cours.

Mi-mai, nous apprenions, que D. Lopez et son équipe « Pompignac, 20 projets pour 2020 » qui désormais se nomme « Pompignac en transition » avaient déposé un recours pour annulation des élections municipales : plus de 100 pages d'attaques indignes et 41 annexes à analyser pour élaborer 2 mémoires en défense prouvant notre intégrité et préparer l'audition au tribunal. Ce recours fut jugé le 15 septembre 2020. Nous avons gagné.

Ce furent donc des conditions très difficiles de prise de fonction, du temps « perdu » pour construire notre défense, alors que nous aurions souhaité mettre toute notre énergie au service de la commune.

Sans délai, nous nous sommes immergés dans les dossiers en cours, avons traité le quotidien et notamment la crise sanitaire, avec une obligation de réactivité et d'adaptation irréprochable pour garantir la continuité des services publics. Nous avons découvert des demandes d'intervention d'administrés en souffrance depuis des mois, des dossiers d'urbanisme sensibles et près d'un million d'euros de travaux engagés mais non finalisés depuis des années pour certains. Plus de 50% de notre temps d'engagement municipal a été ainsi occupé par la compréhension et le suivi de ces demandes et travaux de façon à les épurer, au plus vite pour avoir de la visibilité pour les années à venir.

Un audit financier et patrimonial a par ailleurs été réalisé. Remis fin décembre 2020, il dénonce une situation financière très critique due à un surendettement. Nous devons l'analyser dans le détail afin de dégager des actions concrètes de maitrise des dépenses, de gestion/négociation de la dette et de recherche de recettes. Cette étape est essentielle pour pouvoir engager le plan pluriannuel d'investissement et ainsi programmer les projets communaux. Nous vous informerons prochainement des conclusions globales et de notre feuille de route.

Dans cette démarche de prise de fonction et de maitrise des finances, la rencontre et l'échange avec nos agents étaient nécessaires. A notre écoute, force de proposition, ils nous ont permis d'intégrer progressivement les difficultés de leurs tâches quotidiennes, la complémentarité agents-élus étant indispensable pour assurer le meilleur service public. Ainsi nous avons engagé une réflexion commune sur l'organisation du service public communal quitte, parfois, à remettre en question des habitudes, des engagements antérieurs non justifiés et trop coûteux. Choix difficile mais indispensable pour maintenir et améliorer le service aux administrés avec un souci de maitrise budgétaire. En effet, il nous faut faire des économies sur le budget fonctionnement pour dégager de la capacité d'investissement. C'est un travail de chaque instant que nous avons commencé dès mai 2020 et que nous mènerons durant tout le mandat.

Notre temps a également été occupé par des réunions structurantes pour le bon fonctionnement de l'équipe municipale et le pilotage des projets à venir : réunions d'équipe, conseils communautaires et conseils municipaux, réunions de mise en place et de travail des différentes commissions. 4 réunions de quartiers ont par ailleurs déjà été organisées, d'autres suivront bien sûr au fil du mandat.

Ce travail de fond, cette phase d'observation, de compréhension des enjeux et des dossiers étaient indispensables avant d'agir, pour avancer sereinement et apporter notre réelle plus-value d'élus.

Les échanges avec nos services et chacun d'entre vous, nous permettent à présent de mieux répondre à vos attentes, de coordonner nos interventions, de construire des solutions en commun. En effet, il ne suffit pas de vouloir « lancer » au plus vite des projets. De réelles contraintes techniques, financières et administratives doivent être levées avant exécution. Les sujets doivent être réfléchis et budgétés au préalable.

Comme vous avez pu le lire, nous avons déjà engagé des projets structurants pour la commune en 2020. D'autres verront le jour en 2021 :

- Réflexion sur le PLU pour préserver notre commune,
- Mise en place d'espaces de repos et pause sur la ceinture verte, groupe de travail sur le boisement de la commune,
- Travaux de voiries, sécurisation des conditions de circulation, lutte contre les inondations,
- Passage de nos écoles à la semaine de 4 jours, création d'une 9<sup>ieme</sup> classe en élémentaire, mise en place d'un centre de loisir à Pompignac,
- Mise en place d'un plan d'entretien régulier des espaces publics (curage de réseaux, entretiens des fossés, élagage,)
- Étude pour la réhabilitation de la maison des associations et travaux d'accès aux personnes à mobilité réduite sur le parvis de l'église
- Accompagnement à la reprise des activités du monde associatif, actions de solidarité et de convivialité

Patience et détermination sont nécessaires à la poursuite de nos engagements, nous sommes préparés et avons la volonté pour réussir la transformation attendue par les Pompignacais.